



Paris, le 28 mars 2011

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010

Le Document de Référence 2010 de DANONE a été déposé le 25 mars 2011 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document de référence peut être notamment consulté sur l'espace « Informations Réglementées » du site du Groupe (<http://finance.danone.fr>) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le Document de Référence 2010 contient notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant ;
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes ; et
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

A propos de Danone

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Les produits du groupe sont présents sur les 5 continents dans plus de 120 pays. En 2010, Danone qui compte plus de 160 sites de production et environ 100 000 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée dans les pays émergents. Danone bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les Produits Laitiers Frais (n°1 mondial), Les Eaux en bouteille (n°2 mondial), la Nutrition Infantile (n°2 mondial) et la Nutrition Médicale (n°1 en Europe). Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index